



01-01-26

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Ville de Desbiens, tenue dans la salle de délibération du conseil, le lundi 12 janvier 2026, à 19h30, à laquelle il y avait quorum, sous la présidence de monsieur le maire Maxim Lavoie.

Étaient présents(es) : Monsieur le maire : Maxim Lavoie
Messieurs les conseillers : Marc Fortin
Jacob Allard
Jean-Rock Deschênes
Roger St-Gelais
Mesdames les conseillères : Suzie Gervais
Audrey Lavoie

Également présente : Madame : Danie Dallaire, greffière par intérim

Ouverture de la séance

Le président constate le quorum, souhaite la bienvenue aux citoyennes et citoyens et déclare la séance ouverte.

1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est faite.

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Exemption de lecture des procès-verbaux des séances tenues le 8 et le 17 décembre 2025
- 3) Acceptation des procès-verbaux des séances tenues le 8 et le 17 décembre 2025
- 4) Nomination d'un directeur-général/greffier-trésorier
- 5) Autorisation de signature des chèques et effets bancaires et autres documents
- 6) Modification contrat de travail Danie Dallaire
- 7) Fête du centenaire
 - a. Modalité de fonctionnement administratives
 - b. Budget d'opération
 - c. Demande de don à la M.R.C. Lac-St-Jean-Est
 - d. Demande de permis divers (RACJ)
- 8) Budget 2026 Office d'Habitation secteur sud
- 9) Correspondance
- 10) Acceptation de la liste des comptes à payer et des déboursés
- 11) Rapport des comités
- 12) Varia
- 13) Période de questions
- 14) Levée de la séance

Il est proposé par madame Suzie Gervais, appuyé par monsieur Jacob Allard et il est résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que modifié en ajoutant les points suivants:

- 7) e. Demande de don au C.N.
- Varia :
- a. Modification des administrateurs au dossier de l'ARC
 - b. Désignation d'un mandataire auprès de l'ARC
 - c. Désignation d'un mandataire auprès de Revenu Québec

2 - Exemption de lecture des procès-verbaux des séances tenues le 8 et le 17 décembre 2025

Les élus présents déclarent avoir reçu et lu les procès-verbaux des séances du 8 et du 17 décembre 2025.



04-01-26

05-01-26

Il est proposé par monsieur Jean-Rock Deschênes, appuyé par madame Audrey Lavoie et il est résolu à l'unanimité d'exempter la greffière par intérim de la lecture des procès-verbaux des séances tenues le 8 et le 17 décembre 2025.

3 - Acceptation des procès-verbaux des séances tenues le 8 décembre et le 17 décembre 2025

Il est proposé par madame Suzie Gervais, appuyé par monsieur Roger St-Gelais et il est résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des séances tenues le 8 et le 17 décembre 2025 tel que rédigé.

4 – Nomination d'un directeur-général/greffier-trésorier

Monsieur Roger St-Gelais prend la parole et annonce qu'il enregistra sa dissidence face à la décision que le conseil s'apprête à prendre et il dépose un document.

Monsieur le maire dresse un rapport relatif au processus d'embauche. Après analyse des candidatures reçues, il est recommandé au conseil l'embauche de monsieur Mathieu Simard au poste de directeur général de la ville. Monsieur le maire précise que M. Simard sera assujéti à une période de probation de 12 mois avec évaluation après 3, 6 et 12 mois.

Attendu que le poste de directeur général / greffier-trésorier est vacant depuis quelques mois;

Attendu que Mme Danie Dallaire, occupe ce poste de façon intérimaire depuis le 15 novembre 2024 conformément à une résolution adoptée par la Commission municipale du Québec;

Attendu qu'un processus de sélection a été mis en place au cours des dernières semaines pour procéder à l'embauche d'une personne à ce poste;

Attendu que, suite à ce processus de sélection, il est recommandé au conseil de procéder à l'embauche de monsieur Mathieu Simard;

À ces causes il est proposé par madame Audrey Lavoie, appuyé par monsieur Jacob Allard et il est résolu à la majorité des membres du conseil :

Que le conseil procède à l'embauche de monsieur Mathieu Simard au poste de directeur général / greffier-trésorier pour la ville de Desbiens;

Que les conditions de travail de monsieur Mathieu Simard sont établies dans un contrat de travail à intervenir entre la ville et monsieur Simard;

Que M. Maxim Lavoie, maire soit autorisé à signer le contrat de travail pour et au nom de la ville de Desbiens.

Un vote est demandé.

En faveur : Marc Fortin
 Suzie Gervais
 Jacob Allard
 Audey Lavoie

Contre : Roger St-Gelais
 Jean-Rock Deschênes

5 – Autorisation de signature des chèques et effets bancaires et autres documents

ATTENDU QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro 04-01-26, a procédé à l'embauche de monsieur Mathieu Simard à titre de directeur général / greffier-trésorier pour la Ville de Desbiens;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les autorisations de signatures des chèques et autres effets bancaires, notamment;

À CES CAUSES :

Il est proposé par madame Audrey Lavoie, appuyé par monsieur Jacob Allard et résolu à l'unanimité :

QUE monsieur Mathieu Simard, directeur général / greffier-trésorier soit autorisé à signer tous les chèques et effets bancaires auprès de Desjardins pour le compte de la Ville de Desbiens;



06-01-26

QUE monsieur Mathieu Simard, directeur général / greffier-trésorier soit autorisé à signer tous documents qui sont nécessaire à l'accomplissement de son travail et représenter la Ville auprès des organismes et institutions pertinentes aux opérations de la Ville.

QUE monsieur Mathieu Simard, directeur général / greffier-trésorier soit la personne autorisée à détenir la carte de crédit « approvisionnement » de la Ville de Desbiens et à signer tout document à cet effet en lieu et remplacement de madame Danie Dallaire;

QUE madame Danie Dallaire soit retirée de la liste des personnes autorisées à signer les documents et effets bancaires au nom de la Ville de Desbiens.

6 – Modification contrat de travail Danie Dallaire

Monsieur le maire fait rapport. Conformément au contrat de travail signé avec madame Dallaire, cette dernière redevient conseillère à la direction. Toutefois, la période est à convenir entre les parties.

Il a été convenu préalablement à la séance et accepté par les deux partis que le contrat de travail de madame Dallaire se terminera le 13 février prochain. Que le mandat final de madame Dallaire était la préparation du budget 2026 ainsi que la préparation du PTI 2026-2028

Attendu que madame Danie Dallaire occupe le poste de directrice-générale/greffière-trésorière par intérim depuis le 15 novembre 2024;

Attendu que le contrat de Madame Danie Dallaire a été renouvelé jusqu'au 30 juin 2026 conformément à la résolution 139-10-25;

Attendu qu'il est prévu au contrat que madame Dallaire redevienne conseillère à la direction suite à l'embauche d'une personne au poste de directeur-général et ce, pour une période à convenir entre les parties;

Attendu qu'il y a lieu de convenir d'une période satisfaisante pour les parties;

À ces causes :

Il est proposé par madame Suzie Gervais, appuyé par monsieur Marc Fortin et résolu à l'unanimité :

Que le contrat de travail à durée déterminée de madame Danie Dallaire prenne fin le 13 février 2026

7 – Fête du centenaire

a) Modalités de fonctionnement administratives

En vu des activités et des événements du centenaire de la Ville de Desbiens. Il est recommandé de créer un compte de banque distinct pour la gestion des revenus et des dépenses en lien avec le Centenaire.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Desbiens fête son centième anniversaire en 2026;

CONSIDÉRANT QUE des activités sont prévus tout au long de l'année pour célébrer le Centenaire;

CONSIDÉRANT QUE le comité du Centenaire aura à gérer des revenus et des dépenses;

CONSIDÉRANT QUE selon les règles, les revenus et dépenses du centenaire feront partie des opérations municipales et seront soumises à toutes les règles en place à la ville, notamment concernant les autorisations de dépenses et les contrats;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture d'un compte de banque distinct est la solution idéale pour la gestion des revenus et des dépenses;

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité :

DE procéder à l'ouverture d'un compte chez Desjardins pour les activités du Centenaire;

DE nommer mesdames Caroline Lemieux, Véronique Fortin et monsieur Mathieu Simard comme signataires au compte.

b) Budget d'opération

07-01-26



08-01-26

Le budget est déposé. Il est anticipé une contribution municipale nette de 12 470\$ dans ce budget.

Il est proposé par monsieur Jean-Rock Deschêne, appuyé par monsieur Marc Fortin et résolu à l'unanimité :

D'approuver le budget des Fêtes du Centenaire de la Ville de Desbiens avec comme demande au comité des Fêtes de voir à s'assurer que les ajustements soient apportés afin de faire en sorte que le résultat final soit à coût nul pour la ville.

c) Demande de don à la M.R.C. Lac-St-Jean-Est

ATTENDU QUE la Ville de Desbiens organise en 2026 une programmation d'activités célébrant le centenaire de la Ville;

ATTENDU QUE ces activités visent à promouvoir le bien-être collectif, renforcer le sentiment d'appartenance de la population et assurer un rayonnement territorial socioculturel significatif sur l'ensemble du territoire;

ATTENDU QUE la MRC de Lac-Saint-Jean-Est dispose d'une *Politique de dons et commandites* pour soutenir financièrement des projets structurants porteurs d'impact communautaire;

ATTENDU QUE la Ville de Desbiens remplit les critères d'admissibilité de la MRC, notamment en matière de territorialité, d'impact communautaire et de visibilité, et qu'une contribution financière est souhaitée pour soutenir la tenue des activités du centenaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Roger St-Gelais, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de la ville de Desbiens autorise la soumission d'une demande officielle de don/commandite à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, pour un montant de 3 000 \$, afin de soutenir la programmation des activités du centenaire de la Ville de Desbiens en 2026;

QUE le conseil municipal s'engage à utiliser les sommes octroyées conformément aux objectifs du projet soumis à la MRC et à respecter toute exigence relative à l'attribution de ces fonds;

QUE Mme Caroline Lemieux, agente de développement, soit autorisée à signer, pour et au nom de la ville de Desbiens, toute demande, formulaire, entente ou autre document nécessaire pour donner effet à la présente résolution et à la demande d'aide financière déposée dans le cadre de la politique de dons et commandites;

QUE la présente résolution soit transmise à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pour fins de conformité au programme et de traitement de la demande.

d) Demande de permis divers (RAJQ)

Divers permis de la RAJQ seront nécessaires lors des activités des Fêtes du centenaire de la Ville de Desbiens.

Il est recommandé d'autoriser, au besoin, le dépôt des demandes de permis

09-01-26

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Audrey Lavoie et résolu à l'unanimité :

QUE madame Caroline Lemieux soit autorisée à faire toute demande de permis auprès de la RAJQ dans le cadre du centenaire de Desbiens et à signer tout document à cet effet.

e) Demande de don au CN

ATTENDU QUE la Ville de Desbiens soulignera en 2026 le centenaire de sa fondation par une série d'activités culturelles, communautaires et rassembleuses destinées à l'ensemble de la population;

ATTENDU QUE les Fêtes du centenaire de Desbiens visent à offrir une programmation gratuite, inclusive et accessible à toutes et tous, incluant les personnes vulnérables;



10-01-26

ATTENDU QUE le budget global des Fêtes du centenaire est estimé à 101 500\$ et que la réalisation de ce projet repose sur l'obtention de partenariats financiers et de dons;

ATTENDU QUE le programme de dons d'entreprise du Canadien National (CN) soutient des initiatives communautaires et culturelles ayant des retombées positives dans les collectivités où il exerce ses activités;

ATTENDU QUE le projet des Fêtes du centenaire de Desbiens s'inscrit dans le pilier Communautés du programme de dons du CN;

ATTENDU QUE la voie ferrée et, plus particulièrement, le pont ferroviaire font partie intégrante de l'histoire, du développement et de l'identité collective de la Ville de Desbiens, constituant un repère emblématique ayant traversé le temps et un symbole fort de son enracinement;

ATTENDU QUE l'importance historique et identitaire du chemin de fer à Desbiens sera notamment mise en valeur, en autres par l'intégration du pont ferroviaire au logo officiel du centenaire, témoignant du rôle structurant et durable du CN dans l'évolution de la communauté;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur Jacob Allard, appuyé par monsieur Jean-Rock Deschênes et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Desbiens autorise la soumission d'une demande officielle de don au programme de dons d'entreprise du Canadien National (CN) pour le projet des Fêtes du centenaire de Desbiens;

QUE le montant de l'aide financière demandée soit de 12 500\$;

QUE madame Caroline Lemieux, agente de développement, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Desbiens, toute demande, formulaire, entente ou autre document nécessaire pour donner effet à la présente résolution et à la demande d'aide financière déposée;

QUE la Ville s'engage, le cas échéant, à reconnaître l'appui du Canadien National selon les modalités appropriées.

8 – Budget 2026 Office d'Habitation secteur sud

Le budget 2026 de l'organisme tel que transmis à la SHQ est déposé pour approbation. Pour les deux immeubles (26 logements) le budget indique un déficit de 58 298\$. La contribution municipale pour Desbiens sera donc de 5 830\$ pour 2026 soit 10% du déficit.

Il est proposé par madame Audrey Lavoie, appuyé par monsieur Jacob Allard et résolu à l'unanimité :

D'approuver le budget 2026 de l'Office de l'habitation secteur Sud tel que déposé soit :

- Un déficit de 58 298\$ pour les 26 logements situés à Desbiens;
- Une contribution municipale de 10% de ce déficit soit 5 830\$.

9 – Correspondance

Aucune correspondance à déposer à cette séance.

10 – Acceptation de la liste des comptes à payer et des déboursés

La liste de comptes est déposée pour approbation. Monsieur Marc Fortin résume les principales factures payables.

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des comptes à payer totalisant un montant de 118 789.68\$.

11 – Rapport des comités

RISISS

Monsieur Jacob Allard fait rapport.

12-01-26



13-01-26

14-01-26

15-01-26

Une démonstration a eu lieu d'une remorque de décontamination.

Frigo Partage

Madame Suzie Gervais demande la participation des citoyens pour ce service.

12 – Varia

a) Modification administrateur à l'ARC

ATTENDU QUE la Ville de Desbiens (Ville) souhaite mettre à jour les administrateurs autorisés aux différents comptes de programmes de l'ARC pour la Ville de Desbiens afin de régulariser la gestion de ses obligations fiscales et administratives auprès de l'Agence du Revenu du Canada;

Désignation des administrateurs

Les administrateurs de la Ville de Desbiens en date du 12 janvier 2026 sont les suivants :

Mathieu Simard	Directeur général
Maxim Lavoie	Maire
Marc Fortin	Conseiller municipal
Jacob Allard	Conseiller municipal
Roger St-Gelais	Conseiller municipal
Jean-Rock Deschênes	Conseiller municipal
Suzie Gervais	Conseillère municipale
Audrey Lavoie	Conseillère municipale

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité :

DE désigner les membres du conseil ci-haut mentionnés comme administrateur à l'Agence du Revenu du Canada.

b) Désignation d'un mandataire et autorisation d'accès aux services de l'Agence du Revenu du Canada

ATTENDU QUE la ville de Desbiens (Ville) souhaite désigner un mandataire afin de faciliter la gestion de ses obligations fiscales et administratives auprès de l'Agence du Revenu du Canada;

ATTENDU QUE la Ville reconnaît la nécessité d'inscrire l'entreprise à Mon dossier et d'autoriser un représentant professionnel à gérer le dossier, conformément aux exigences et critères d'accréditation de l'Agence du Revenu du Canada;

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par monsieur Jean-Rock Deschênes et résolu à l'unanimité :

DE désigner Comptabilité ÉvoluPro CPA inc. à titre de mandataire officiel pour agir en son nom auprès de l'Agence du Revenu du Canada, incluant l'inscription de l'entreprise à Mon dossier.

c) Désignation d'un mandataire et autorisation d'accès aux services de Revenu Québec

ATTENDU QUE la ville de Desbiens (Ville) souhaite désigner un mandataire afin de faciliter la gestion de ses obligations fiscales et administratives auprès de Revenu Québec;

ATTENDU QUE la Ville reconnaît la nécessité d'inscrire l'entreprise à Mon dossier et d'autoriser un représentant professionnel à gérer le dossier, conformément aux exigences et critères d'accréditation de Revenu Québec;

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Audrey Lavoie et résolu à l'unanimité :

DE désigner Comptabilité ÉvoluPro CPA inc. à titre de mandataire officiel pour agir en son nom auprès de Revenu Québec, incluant l'inscription de l'entreprise à Mon dossier.



25 – Période de questions

Les citoyens ont posé leurs questions et ont obtenu des réponses sur divers sujets notamment:

- Frais juridiques assumés dans les dossiers RH
- Composition du comité de sélection pour le poste de DG
- Conflits d'intérêts face à un vote sur l'embauche de M. Mathieu Simard
- Une demande d'aide financière de 3,8 millions qui n'aurait pas été déposée
- Le pourquoi de l'embauche de M. Simard

À 19h57 monsieur le maire met fin à la période de questions avant la fin de celle-ci constatant un désordre.

26 – Levée de la séance

À 19h57 madame Suzie Gervais propose la levée de l'assemblée.

Maxim Lavoie, Agr
Maire

Danie Dallaire
Directrice générale
Greffière trésorière par intérim